

DISTRIBUTION MASQUES AUX ADMINISTRÉS

Madame, Monsieur,

En raison de la date du déconfinement, prévue le 11 mai 2020, la commune d'Ortaffa a pris l'initiative de distribuer gratuitement 2 masques par habitant.

Nos agents passent dans chaque foyer du village pour distribuer les masques en fonction de la composition des familles.

Toutefois, les contrôles étant impossible pendant la distribution, il ne pourra être remis de masques que pour 4 personnes maximum par foyer. Au delà, il faudra vous présenter en mairie muni d'un justificatif (livret de famille) afin de vous remettre les masques manquants.

Les masques ont été confectionnés par le personnel municipal des écoles et de la cantine scolaire d'Ortaffa, aidé par trois administrées volontaires et par l'association Jeun'espoir d'Ortaffa, composée par des jeunes du village.

Nous tenions à remercier l'ensemble de ces personnes qui ont su s'organiser dans des conditions d'approvisionnement exceptionnelle et en période de confinement.

Les masques qui vous sont remis ont été réalisés selon les recommandations de l'ARS et les modèles homologués par l'AFNOR.

Les matériaux utilisés pour leur fabrication ont été commandé à des fabricants français et répondant aux normes et iso français.

Le tissu est en polycoton lavable à 60° - les élastiques sont spécifiques pour les métiers du corps médical et le fil utilisé est en pur coton.

Nous avons cherché à respecter au maximum les consignes sanitaires édictées par le gouvernement.

Les masques ont été réalisé dans la salle arts plastiques de l'école élémentaires aménagée en atelier de confection. Toutes les mesures d'hygiène ont été respectées pour leur fabrication.

Conseil d'utilisation des masques :

- avant toute utilisation, les masques doivent être lavés à 60 degrés avec un détergeant classique
- un repassage léger du masque peut être effectué pour remettre en place les pliages
- il est important une fois le masque posé sur le visage d'éviter au maximum de le toucher
- il peut être ajuster au niveau des élastiques
- les élastiques sont remplaçables s'ils venaient à se casser ou s'abîmer

Nous espérons que cette dotation de deux masques vous permettra de vivre le déconfinement plus sereinement, mais en aucun cas le masque ne prévaut aux gestes barrières et consignes de distanciation qui doivent être respectés au quotidien et scrupuleusement.

Nous ne le dirons certainement jamais assez, mais « prenez soin de vous pour prendre soin de nous.

Le Maire
Raymond PLA